



Régularisation de situation administrative

Par **magalinana**, le **31/07/2009** à **23:21**

Bonjour,

J'ai un ami qui est entré en territoire français mineur, avec un visas étudiant en 2001.

Malheureusement, pour plusieurs raisons il n'a pas pu renouveler son titre de séjour, et c'est de cette manière qu'il s'est petit à petit mis dans une situation irrégulière.

Il est toujours étudiant et a aujourd'hui 26 ans et se demande s'il peut encore régulariser sa situation administrative et de quelles options ?

Je ne sais pas si cela compte mais Il est hébergé et n'a jamais déclaré d'impos.

pouvez-vous nous renseigner à ce sujet s'il vous plait ?

Par **anais16**, le **04/08/2009** à **19:48**

Bonjour,

quelle est la nationalité de votre ami?

Quelle est sa situation actuelle? marié, des enfants?

A-t-il fait récemment des démarches en préfecture?

A-t-il des preuves de présence en France depuis toutes ces années?